

FICHE DE CANDIDATURE

CAMPUS D'ETE

Alimentation, mémoire et patrimoine culturel

Tours, 29 août au 5 septembre 2010

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Nationalité :

Mail : Tél :

Etablissement de rattachement :

Souhaite m'inscrire à la session 2010 du Campus d'Eté.

Je m'engage à verser 350 € de droits d'inscription, si ma candidature est retenue :

- 100 € d'arrhes (non remboursables) dès la confirmation de l'inscription, soit par chèque (uniquement comptes français) soit par virement,
- 250 € le premier jour du campus d'été, soit par chèque (uniquement comptes français) soit par virement, soit en espèces.

Coordonnées du compte :

Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation – Domiciliation Tours (00371)

RIB : 30004 00371 00010128856 58

IBAN : FR76 3000 4003 7100 0101 2885 658

BIC : BNPAFRPPTOU

Des aides à la mobilité sont possibles (nombre limité), la demande doit être effectuée à l'aide du document joint.

[Inscription uniquement par mail :](#)

Envoyer avant le 5 juin 2010 un dossier comprenant :

£ La fiche de candidature dûment complétée

£ un curriculum vitae détaillé

£ une synthèse des travaux de recherche en histoire et cultures de l'alimentation éventuellement en cours (fortement apprécié), 2 – 3 pages maximum

£ une lettre de motivation

£ une lettre de recommandation émanant d'un universitaire

à Marie-Claude Piochon : mc.piochon@iehca.eu et contact@iehca.eu

CAMPUS D'ETE

Alimentation, mémoire et patrimoine culturel

Tours, 29 août au 5 septembre 2010

Dossier d'aide à la mobilité

NOM : Prénom :

Etablissement de rattachement :

Montant de l'aide demandée (entre 100 € et 250 €) :

Pièces à fournir :

£ La fiche de candidature

£ Une lettre de motivation du candidat concernant l'aide à la mobilité

£ Un document de votre établissement attestant que vous n'avez pas obtenu d'aide pour votre éventuelle participation au CE.

Procédure :

A réception du dossier complet, les responsables du Campus d'Eté :

- Ø examineront le dossier complet (candidature et demande d'aide) du candidat,

- Ø informeront le candidat par mail :
 - de l'admissibilité ou non de sa candidature,
 - de l'attribution ou non de l'aide à la mobilité et de son montant compris entre 100 € et 250 €.

Le candidat devra confirmer par retour sa participation au Campus d'Été en versant les arrhes (100 €), tel que prévu sur la fiche de candidature.